

JEU DE CARTES : L'ATLAS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

HABERT E.(1), GAY J.C.(2), BONVALLOT J.(1)

(1) IRD, BONDY, FRANCE ; (2) Université de Nice-Sophia Antipolis, IRD, NOUMÉA, NEW CALEDONIA

La Nouvelle-Calédonie a subi de profondes mutations, tant sur le plan politique, avec les accords de Matignon en 1988 puis l'accord de Nouméa en 1998, que sur le plan socio-économique. Un nouveau découpage administratif a vu le jour avec la création de trois provinces. En matière d'économie, le nickel est à l'origine des deux grandes usines métallurgiques en construction, au nord et au sud du territoire. Ces transformations majeures, accompagnées d'une augmentation de la population et d'un exode rural toujours puissant, se traduisent par une nouvelle organisation de l'espace. Compte tenu de ce contexte, le Congrès de la Nouvelle-Calédonie, l'assemblée législative du territoire qui jouit d'un statut à nul autre pareil au sein de la République française, caractérisé par un transfert massif et irréversible de compétences, a confié à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) la maîtrise d'œuvre et l'édition d'un nouvel atlas de la Nouvelle-Calédonie.

UN ATLAS RÉGIONAL : UN OBJET ÉDITORIAL EN VOIE DE DISPARITION ?

Les traditions n'ont pas vocation à se pérenniser et le savoir-faire de l'ORSTOM-IRD dans le domaine des atlas régionaux, s'il est patent, ne peut être un argument pour poursuivre dans cette voie. Cependant, un certain nombre d'évolutions technologiques majeures militent en faveur de l'élaboration d'ouvrage de ce type. La cartographie numérique, combinée au développement des bases de données, permet de produire des cartes en grande quantité. Désormais, nombre de collectivités locales créent et mettent en ligne rapidement des atlas, à l'échelle des unités statistiques avec les données des recensements. Selon nous, cette profusion de cartes, souvent mal construites et ne répondant à aucune problématique tend, paradoxalement, à justifier de plus en plus la réalisation d'atlas régionaux, qui ne sont pas une spécificité française, puisque dans le Pacifique Sud, le gouvernement fidjien a publié en 2006 un atlas (Walsh C., ed, 2006, Fiji : An Encyclopaedic Atlas, Suva, USP, 419 p.), de même que les autorités néo-zélandaises sont à l'origine du remarquable atlas historique de leur pays (McKinnon M., ed., 1997, New Zealand Historical Atlas, Auckland, Bateman, 290 p.). Enfin, en 2009, est sorti un atlas du Vanuatu (Siméoni P., dir., 2009, Atlas du Vanouatou, Port-Vila, Géo-Consulte, 392 p.).

S'il apparaît toujours pertinent de mener ce genre de projet, c'est que ces ouvrages répondent à plusieurs objectifs, rarement associés dans le paysage éditorial actuel. C'est d'ailleurs par le renforcement de cette polyvalence, à condition que des financements publics soient toujours assurés, que les atlas régionaux auront un avenir. Ainsi, l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie, qui se décline en une version papier au format 420 x 297 mm (A3 à l'italienne) et une version indépendante sur DVD-Rom, est d'abord un ouvrage scientifique qui fait le point sur l'état des connaissances sur la Nouvelle-Calédonie. Composé de 60 planches cartographiques avec notices, il réunit les contributions des meilleurs spécialistes de disciplines et d'horizons variés. Leur travail est évalué de la même façon qu'une proposition d'article dans une revue scientifique, avec des membres du comité scientifique de l'atlas dont un des rôles est celui d'être des reviewers, qui critiquent les propositions de notice et de planche. Ce projet a permis un important travail de collecte de données, notamment à l'échelle des communes et des tribus.

L'atlas est également un ouvrage de vulgarisation, car le jargon dans les notices est évité et une courte bibliographie permet d'accéder facilement à des informations plus fouillées. Destiné à un public éclairé - Néo-Calédoniens voulant mieux connaître leur territoire, responsables politiques et décideurs locaux confrontés aux nouveaux enjeux socio-spatiaux, journalistes français et étrangers, diplomates du Pacifique Sud, enseignants, etc. - sa version interactive et multimédia sur DVD-Rom, se veut être également un outil pédagogique de première importance, destinée aux enseignants et à leurs publics. En effet, la somme de connaissances contenues au niveau de l'espace quotidien, mais également à des niveaux supérieurs (provinces et territoire), la diversité des documents, dont certains audios ou vidéos, les possibilités offertes aux professeurs de placer leurs élèves en situation de travail en autonomie, la formation à la recherche d'informations, en fait un outil utilisable à l'école primaire, comme en collèges, lycées voire à l'université. C'est d'ailleurs de telles considérations qui expliquent le maintien d'un plan qui peut paraître par trop classique et convenu, puisque les thèmes, sont regroupés en cinq chapitres : « le contexte régional », « les milieux », « les populations et leur histoire », « l'économie » et « vivre en Nouvelle-Calédonie ». C'est

plus par souci de ne pas désorienter des lecteurs, peu aux faits des évolutions épistémologiques, que par posture déterministe vidalienne que ce plan a été choisi.

Si ce nouvel atlas de la Nouvelle-Calédonie reprend effectivement le plan de l'ancien, publié en 1981 par l'ORSTOM, il s'en éloigne sensiblement par le format choisi, bien plus pratique, par de nouveaux thèmes traités, comme ceux de la biodiversité, de la préservation des écosystèmes, des espaces coutumiers, de la vie culturelle ou les communes. Autant dire que si le canevas semble le même, le contenu est différent et répond aux évolutions, à la fois mondiales et locales, qui se sont produites ces trente dernières années. La Nouvelle-Calédonie s'est métamorphosée : une sensibilité écologique est née, la population kanak est devenue un acteur majeur du devenir du territoire par la mise en valeur de la culture mélanésienne ou l'organisation administrative fédérale qui donne le pouvoir de fait aux Kanak indépendantistes dans deux des trois provinces. L'atlas prend acte de ces évolutions et propose une grande visibilité à cette population, bien que, pour le moment, il y a encore peu de chercheurs kanak, ce qui se lit dans la liste des auteurs.

UN ATLAS POUR SIGNE IDENTITAIRE

Aux antipodes de sa Métropole et lancée dans un processus d'autonomisation, la Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui en quête d'identité, comme le montre les polémiques extrêmement vives qui se sont développées ces deux dernières années à propos des signes identitaires prévus par l'accord de Nouméa. Si la devise « Terre de parole, terre de partage » et l'hymne n'ont pas fait beaucoup débat, le choix du drapeau n'est toujours pas réglé et la solution actuelle des deux drapeaux (le drapeau français et le drapeau indépendantiste) ne semble qu'un pis-aller, quoique satisfaisant pas mal de monde puisque les deux légitimités (non-indépendantiste et indépendantiste) flottent désormais au-dessus des bâtiments publics. Dans un tel contexte, avec l'approche de la période d'autodétermination, entre 2014 et 2018, durant laquelle la population devra se prononcer sur l'indépendance ou non du territoire, l'élaboration d'un atlas « officiel », par la nature du commanditaire, la réputation de l'IRD et par les partenaires officiels mobilisés (services provinciaux, territoriaux, étatiques) prend un sens particulier. En effet, nombre d'interlocuteurs voient dans cet ouvrage le signe identitaire officieux d'un territoire multiethnique à la recherche d'un « destin commun », faisant le point sur le savoir accumulé sur cette collectivité, plus tout à fait française, par les dérogations qu'elle a obtenus (citoyenneté néo-calédonienne, loi du pays, référence locale en matière d'emplois...), mais pas non plus souveraine.

Le fait que, contrairement à l'atlas précédent, la très grande majorité des auteurs réside en Nouvelle-Calédonie renforce ce sentiment. En effet, la cinquantaine d'auteurs mobilisés, sans parler des « comités de pilotage » qui se sont spontanément créés pour seconder les auteurs principaux, relire les notices, amender les cartes, apporter des compléments d'information, etc., sont pour la plupart des chercheurs, des enseignants, des universitaires ou des responsables de service en poste depuis plusieurs années en Nouvelle-Calédonie. En lançant un concours auprès des artistes néo-calédoniens pour illustrer chaque partie de l'atlas et sa couverture, le congrès de la Nouvelle-Calédonie a clairement mis en relief cette dimension locale et identitaire de l'ouvrage.

C'est aussi à la demande du gouvernement et du congrès de la Nouvelle-Calédonie que l'analyse des trente-trois communes prend une place conséquente, puisque le cinquième de l'atlas lui est consacré. Très peu présente dans l'atlas de 1981, car l'institution municipale n'était alors que balbutiante (les communes n'ayant été généralisées qu'en 1969 en Nouvelle-Calédonie), le nouvel atlas entérine l'émergence de cet acteur territorial majeur pour la compréhension de l'organisation de l'espace et du quotidien de la population, quoiqu'il existe toujours des antagonismes et parfois une certaine confusion des rôles entre le monde coutumier, dominé par les tribus, et les communes, les maires s'opposant parfois ou étant obligés de diriger en accord avec les chefs coutumiers. Largement ignorés dans l'atlas précédent, les tribus et l'espace coutumier font également l'objet d'une attention particulière dans cet ouvrage. Nous avons constaté que cet élément était un point essentiel de légitimation et d'adhésion de la population mélanésienne à ce travail.

Toutes communautés confondues, les enquêtes de terrain menées dans l'ensemble des communes nous ont montré que nos interlocuteurs, caldoches ou kanak, n'étaient pas indifférents à l'intérêt que nous leur portions, la mise en carte de leur lieu de vie apparaissant comme justifiée à l'aune de leur place dans l'identité locale.

LA CARTE POUR LANGAGE

Le lien particulier à la terre entretenu par les Kanak est probablement la raison pour laquelle ils ont autant de facilités à comprendre les cartes et à appréhender leur importance. Nos travaux de terrain, en Brousse, nous ont permis de constater l'adhésion totale des Kanak à l'égard de l'atlas et l'intérêt surprenant, pour un Européen, qu'ils portaient aux cartes de leurs lieux de vie. De nombreuses réunions en mairies ou en tribus,

notamment lors de la phase de validation des cartes après le travail de terrain, nous ont permis de remarquer que la lecture d'une carte était extrêmement facile pour cette population, dont les langues ne sont pas anthropocentrées mais géo-référencées. Les parcours et les localisations s'expriment toujours par rapport à des repères spatiaux (sens du vent dominant, opposition mer/montagne) et non par rapport au corps, comme le font les langues européennes (devant/derrière, haut/bas...). Ce fait fondamental confère une place capitale à l'espace et à la carte, renforcée par le fait que les spoliations de terres au moment de la colonisation placent la question foncière au centre du débat et donc du territoire. De même, le cantonnement des tribus, leur expulsion, leur recomposition et leur fusion focalisent l'attention et conduit les Kanak à s'intéresser tout particulièrement à la dénomination et à la localisation des clans et tribus.

À ce propos, les problèmes toponymiques auxquels nous sommes confrontés sont importants, car, sur ce plan-là, la Nouvelle-Calédonie est au milieu du gué. La province Nord a lancé une campagne de recherche sur la toponymie et a validé une nouvelle toponymie, visible sur les panneaux routiers. La province Sud a également commandé des travaux, mais la validation prend du retard. Pour le cartographe, la situation est donc compliquée car la toponymie « coloniale » française et encore sur les fichiers des services topographiques ou statistiques, alors que sur le terrain la toponymie « en langue » est désormais la plus usitée. Une telle confusion nous a obligés à proposer dans le DVD-Rom des cartes avec la toponymie française et la toponymie en langue, mais nul doute que la situation actuelle est une source d'erreurs.

On ne peut pas faire le même constat sur la compréhension et l'usage de la carte chez les auteurs de l'atlas. Très majoritairement non géographes, nous avons été frappé par leur presque totale incompetence à réfléchir par eux-mêmes sur la manière de cartographier les données qu'ils possédaient. Pour nombre d'entre eux le cartographie non topographique est un langage abscons et/ou inutile. En conséquence, ce fut aux coordinateurs de l'ouvrage de réfléchir avec les auteurs sur ce qui pourrait être cartographié. Certains nous ont clairement indiqué que la planche cartographique ne les intéressait pas et nous ont donc laissé l'établir, en nous fournissant leurs données. D'autres avaient une vision extrêmement rudimentaire de la cartographie et ne comprenaient pas ce que nous leur proposions. Pour tous, les règles les plus simples de la cartographie (valeurs absolues en signes proportionnels, couleurs chaudes et froides, généralisation des tracés en fonction d'une échelle, ...) leur semblaient être des lubies de géographes. Si, d'un certain côté, cette incompetence nous a facilité la tâche, car nous avons les coudées franches pour construire les planches que nous souhaitons en proposant les cartes que nous imaginions, on ne peut qu'être affligé par l'absence de formation cartographique des auteurs d'horizons différents, lors même que nombre d'entre eux manipulent des données spatiales. À l'évidence, l'utilisation de plus en plus répandue des logiciels de SIG par les auteurs, complique le travail des cartographes, car elle instrumentalise la carte, banalise les modes de représentations (cartes choroplètes, cercles proportionnels, représentations en camembert...) et cantonne la carte à un registre illustratif souvent redondant avec le texte.

La maïeutique cartographique de l'atlas nous a donc conduit à réfléchir à la place et à l'usage rudimentaire et souvent fautif de la carte dans d'autres disciplines; d'où, tout l'intérêt d'une bonne complémentarité entre auteurs et cartographes et l'importance de cette relation. Dans un tel contexte, le travail des coordinateurs fut fondamental et ce fut à eux de convaincre les auteurs que l'image cartographique peut constituer un outil privilégié dans le domaine de la connaissance, de la communication scientifique et de la transmission pédagogique du savoir. Au-delà de l'effort de rigueur dans la restitution de l'information, il y a un effort d'imagination pour intégrer de nouvelles représentations dans cet atlas régional. La recherche d'une expression cartographique adaptée et parlante a constitué un objectif majeur. Voilà pourquoi imageries satellitales, chorèmes ou diagramme triangulaires ont, entre autres, été mis à contribution. Quelques représentations par anamorphose ont également été utilisées pour interpeller le lecteur et faire passer un message spécifique. Leur bon accueil parmi les auteurs ou les membres du comité scientifique démontrent de la portée de ce genre de représentations.

UNE NÉCESSAIRE MUTUALISATION DES JEUX DE DONNÉES

L'information géographique est le support incontournable de toute gestion, analyse en matière d'aménagement, d'environnement, d'analyse économique, de biodiversité... En moins de dix ans, nous sommes passés de la publication de cartes interactives sur le web à la circulation des données à partir desquelles les cartes sont réalisées. L'acquisition, le traitement et l'organisation des données numériques collectées pour cet ouvrage a permis l'élaboration de couches de référence mais également thématiques qui ont été intégrées dans un système d'information géographique. Les données géographiques collectées sont issues de diverses sources : acquisitions-observations sur le terrain, traitements d'image, données raster...

Pour faire face à la demande croissante de données de la part de nos partenaires mais également des utilisateurs de SIG, il nous semble important de réfléchir à la mutualisation des données spatiales géoréférencées à l'échelle des trois provinces. Produire et détenir de la donnée est un pouvoir et il ne faut

pas occulter que le fait de les partager peut faire surgir des conflits d'intérêt entre les institutions locales. Dans un premier temps des partenariats peuvent être mis en place afin de permettre à chacun de développer sa propre stratégie de diffusion et d'utilisation de ses données. La mise à disposition peut se faire à plusieurs niveaux : en interne, à un groupe de partenaires, sur internet.

En effet, mutualiser c'est répondre aux besoins des utilisateurs grâce à la diffusion des informations à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie. Nous sommes tous des utilisateurs de données géographiques, nous participons à la création, à la modification et à la mise à jour de celles-ci. Il est donc indispensable d'utiliser un référentiel commun et de bien documenter les données à l'aide des outils de gestion des métadonnées respectant les normes retenues par la directive INSPIRE. Le rôle des métadonnées est de fournir la liste des ressources informationnelles disponibles et de fournir à l'utilisateur toute information utile à son bon usage. Elles sont indispensables à la compréhension, l'utilisation durable et au suivi des données.

L'IRD a démarré depuis 2009 un projet visant à mettre en place un « serveur institutionnel de données géographiques ». Une partie des données de ce serveur (données d'intérêt commun) pourrait être mise à disposition d'autres unités, voire de partenaires externes de l'IRD. L'objectif de ce projet est de mettre en œuvre un portail de données géographiques, dispositif de mutualisation de données, similaire à ceux d'autres structures de recherche.

Les données collectées dans le cadre de cet atlas pourraient être accessibles avec l'accord des partenaires via ce portail. Cependant, il faut tenir compte des pôles de compétences locaux qui existent dans différentes directions du gouvernement, des provinces et des communes de la Nouvelle-Calédonie. En effet, le site Internet <http://www.georep.nc> a été créé pour diffuser et pouvoir rechercher facilement des renseignements sur les données géographiques de la Nouvelle-Calédonie et il pourrait être le point de départ d'une collaboration future visant à intégrer dans ce répertoire les données géographiques créées dans le cadre de l'atlas.

Grâce aux évolutions récentes du web, nous pouvons imaginer dans un futur proche un nouveau type d'atlas sous la forme d'un outil collaboratif rassemblant divers niveaux d'informations et permettant aux partenaires et usagers d'interagir sur des inventaires, des situations ou des projets d'aménagement dans le but de compléter ou de mettre à jour les contenus.

BIBLIOGRAPHIE

Benoît Antheaume, Positions de recherches : chronique de l'atlas de la Nouvelle-Calédonie, un bilan méthodologique critiques, Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, vol. XVIII, n°3, 1981-1982 : 389-398